



SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} SEPTEMBRE 2010

La séance est ouverte à 20h.35, par M. Samuel VILLARS, président du Conseil municipal.

Présents : Madame Monique MEYER, Maire.
Monsieur Eric GARDI, adjoint.
Monsieur René JEMMELY, adjoint.

Mesdames Gloria ROSENBERG, Claire-Lise HALDEMANN et Catherine LUGINBÜHL,
Messieurs Luca BONAITI, Didier FLECK, Jean-Pierre GAILLARD, Laurent GARRIGUES,
Yves MERMIER et Samuel VILLARS, conseillères et conseillers municipaux.

Excusés : MM. Olivier GOY et Philippe ISELI, conseillers municipaux

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juin 2010 ;
- 2) Prestation de serment de M. Olivier JUNGO, nouveau conseiller municipal ;
- 3) Communications du bureau du Conseil municipal ;
- 4) Communications de l'Exécutif ;
- 5) Création d'une nouvelle commission (définition du mandat et choix de l'intitulé) ;
- 6) Nouvelle répartition des conseillers au sein des commissions ;
- 7) Propositions de motions et résolutions ;
- 8) Rapports des commissions et fixation des dates des prochaines réunions de commissions ;
- 9) Questions et divers.

Décisions prises durant cette séance du Conseil municipal

- Nouvelle commission : Se renseigner indépendamment auprès de personnes extérieures. Transmettre, par groupe, des propositions de mandats au bureau du Conseil. Parallèlement, la Mairie enverra un courriel aux communes pour obtenir des informations sur des commissions semblables.
- Donner le mandat à la commission environnement de l'étude de l'éclairage sur le territoire de la commune : 9 pour / 1 abst. (M. GARRIGUES)
- Favorable à l'unanimité des membres présents (10) pour que la commission environnement organise une nouvelle journée de l'environnement.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juin 2010

Les conseillers n'ont aucune remarque à formuler.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à ses auteurs.

2. Prestation de serment de Monsieur Olivier JUNGO, nouveau conseiller municipal

M. VILLARS lit le texte de la prestation de serment à M. JUNGO, et c'est en levant la main droite qu'il promet fidélité à la constitution, sous les applaudissements des conseillers.

3. Communications du bureau du Conseil municipal

3.1 M. VILLARS informe le Conseil municipal, que Mme VEDRINE a fait part de sa démission avec effet immédiat.

Il la remercie pour son travail accompli durant presque 3 ans autour de cette table et lui souhaite bonne route pour la suite.

3.2 La date du voyage du Conseil municipal est arrêtée aux 8, 9 et 10 octobre prochains.

Si les agendas des conseillers indisponibles pour l'instant, changent, ils seront les bienvenus.

3.3 M. VILLARS souhaiterait organiser un apéritif de fin d'année ou début d'année (période certainement moins chargée), hors contexte Conseil municipal et commune.

La date est fixée au 17 janvier 2011 aux environs de 18h.00. Les informations suivront.

3.4 Suivi et priorisation des tâches des commissions

M. VILLARS demande aux commissions de bien vouloir reprendre leurs mandats en suspens, de les remettre à jour, de définir les priorités, afin de pouvoir présenter cette liste lors de la prochaine séance du Conseil municipal du mois d'octobre.

Le but de cette démarche est de rationaliser le travail pour un maximum d'efficacité jusqu'à la prochaine législature.

3.5 Mme ROSENBERG profite de ce point, pour remercier chaleureusement la commune pour le don suite au tremblement de terre au Chili. Tout est bien arrivé et a été donné en mains propres. Un article est paru à cet effet dans le journal de la communauté chilienne à Genève, pour ce geste très apprécié.

4. Communications de l'Exécutif

4.1 Remplacement du secrétaire communal

Le tableau des tâches effectuées par le secrétariat et du temps qui en découle (sur la base de 1'370 habitants) pour leur réalisation, avance en collaboration avec Mme STADLER et M. TERRIER. Le délai imparti est fixé au 24.09.10.

L'annonce dans la presse paraîtra à la mi-octobre et la clôture des candidatures est fixée au 29.10.10. L'idéal serait de sélectionner 3-4 personnes, sur le nombre de dossiers reçus.

Signature du contrat prévue le 17.12.10.

4.2 Bureau de vote 2011

Madame le Maire demande à chaque groupe de bien vouloir présenter deux noms de candidats potentiels pour la prochaine séance du Conseil municipal.

4.3 Zone activités d'Eaumorte

M. BARTHASSAT nous a transmis sa proposition d'honoraires, réparties sur les 7 communes de La Champagne, sur une période de 4 ans. Ce délai est celui considéré

comme optimum pour l'étude de l'aménagement de cette zone. Cette proposition d'honoraires doit encore être étudiée et modifiée.

Mme MEYER présentera ce document en détail, lors de la prochaine commission des finances pour prévoir cette somme au budget.

4.4 Aménagement terrains PORTIER

La définition du concours pour les terrains Portier avance. Il faut maintenant connaître les possibilités qui sont offertes en terme de densité, afin d'obtenir une idée de la surface constructible et de permettre de définir les contraintes qui en découlent, notamment financières, pour la commune.

Prochain rendez-vous avec M. PILLET : le 14.09.2010.

4.5 Travaux nouvelle école

Une étude de la façade et du toit a été demandée à l'entreprise CERUTTI pour un montant de Fr. 2'152,--. Les conclusions nous parviendront d'ici à fin septembre.

4.6 Journée internationale du Pédibus : vendredi 24.09.10 à 16h.00 dans le préau.

4.7 Nouveaux habitants : mardi 19.10.10 à 19h.00.

4.8 Promotions civiques : le mardi 02.11.10 à 19h.00 dans le foyer du CCA. Les membres de la commission sociale sont priés de bien vouloir s'annoncer en cas de participation.

4.9 Spectacle de la Revue : le mardi 16.11.10 à 20h.30.

4.10 Noël des aînés : le mardi 14.12.10 à 18h.00 au CCA. Concerne tous les conseillers.

4.11 Transports scolaires

Après de nombreuses années passées à œuvrer dans l'organisation des transports scolaires, Mmes Martine HUTIN et Carole LAUK ont passé le flambeau à Mme Joëlle GASPOZ et M. Olivier KRONEGG.

Ces deux dames ont été remerciées comme il se doit par la commune.

4.12 P'tites Assiettes

Un nouveau traiteur a été engagé cette année. Il s'agit de la fondation PRO.

4.13 Sécurité routière

Les travaux principaux sont provisoirement finis sur le territoire de la commune.

L'entreprise reviendra début 2011 pour terminer les portes d'entrée à Avusy, vers l'église.

Le marquage est en attente des autorisations de la DGM.

Le virage du carrefour du cimetière doit être étudié en commission travaux pour ne pas faire n'importe quoi.

Les totems seront livrés courant septembre et nous avons également reçu un projet d'arborisation.

4.14 Chemin du Vanoeuf

De l'eau ressort du chemin et il ne s'agit pas d'eau du réseau. Cette situation pose un problème de ravinement. Une solution doit être trouvée.

4.15 Chemins communaux

Parallèlement, une solution pour le revêtement des chemins non bitumés devra être trouvée pour l'ensemble des chemins de la commune.

5. **Création d'une nouvelle commission**

M. VILLARS rappelle qu'il n'y a aucune obligation à se prononcer ce soir. Chaque groupe, présentera sa proposition et s'ensuivra une petite discussion.

a) Proposition du groupe Ensemble :

Dénomination : Commission Savoir-vivre, prévention & sécurité.

Mandats : Proposer des mesures pour stimuler la civilité dans la commune.

Objectifs : améliorer le savoir-vivre dans la commune, prévenir les incivilités, augmenter la sécurité

b) Proposition des Indépendants :

Dénomination : Commission du Civisme et de la sécurité

Mandats : selon les besoins.

M. FLECK relève que le terme sécurité ne doit en aucun cas faire peur. De plus, en ce qui concerne les mandats, il est difficile de les définir de façon précise. Selon les cas, les décisions qui devront être prises ne colleront pas forcément avec les dates des séances du Conseil municipal, car il faudra agir vite. Il propose que le bureau du Conseil puisse servir de relais.

c) Proposition du groupe de l'Entente :

Avant de passer à la proposition de l'Entente, M. MERMIER tient à relever que les enjeux sont sous jacents et pas simples. La mise en place d'une telle commission demande de la concertation et du discernement.

Personnellement, il pense que le terme « sécurité » est un terme trop fort et qui, de plus, crée un amalgame avec son utilisation dans d'autres conditions, telle que : sécurité routière, par exemple. Il préfère le terme « sureté » et bien évidemment « civisme ».

Dénomination : Commission civisme et sureté.

Mandats : cette commission traiterait uniquement de l'aspect sécuritaire (prévention, répression) en faveur de la préservation des infrastructures et du maintien de l'ordre et de la tranquillité publique.

Tout ce qui concerne le social est du ressort de la commission sociale et scolaire.

En ce qui concerne la nuance entre la sécurité et la sureté, pour M. FLECK la sécurité vise la capacité à dormir en paix, et la sureté, est la garantie d'un état de fait.

Mme ROSENBERG partage l'avis de M. FLECK, car n'étant pas de langue française en consultant le dictionnaire, elle a pu se rendre compte que le terme sureté était beaucoup plus fort.

M. VILLARS fait un premier point de la situation et relève que le mot civisme en début d'intitulé, remporte la faveur de tous les groupes.

Il propose alors « commission civisme et sécurité ». Cette proposition ne remporte pas l'unanimité.

Contrairement à M. FLECK, M. GARDI ne pense pas que le nom de la commission ait beaucoup d'importance. C'est surtout ce qu'elle va faire qui en a !

M. JUNGO propose « civisme et prévention », car la sécurité découle de la prévention.

M. GARDI trouve que c'est une bonne idée, car moins « violent ».

M. MERMIER relève que le mot « prévention », supprime la notion de répression et du « qui casse paie ».

M. FLECK rejoint M. MERMIER et appuie sur le fait qu'il ne faut pas avoir peur des mots.

M. VILLARS rappelle qu'il ne s'agit pas d'une commission disciplinaire. Elle devra proposer des solutions et créer « un catalogue », selon les cas de figures rencontrés, qui sera à disposition.

De plus, il n'aimerait pas s'arrêter à la dénomination de la commission et oriente la discussion sur le mandat de celle-ci.

M. GARRIGUES : Trouver un moyen de stimuler la civilité dans la commune.

M. FLECK ne pense pas qu'il est possible de définir précisément les mandats. Ils viendront selon les besoins.

M. MERMIER n'est pas de cet avis. Les mandats seront de trouver des actions préventives et correctives pour le maintien des biens et de la tranquillité.

M. JUNGO ajoute que le mandat continu de la commission est la prévention, l'éducation des jeunes face à des réactions.

A ce stade de la discussion, M. VILLARS demande si les conseillers veulent poursuivre ou s'ils veulent que ce sujet soit reporté au mois prochain ?

M. GARRIGUES dit qu'il est difficile de définir un mandat, car personne autour de cette table n'a d'expérience en la matière. Les conseillers ont la même ligne directrice pour le fond, mais ne savent pas comment l'exprimer pour la forme.

Il est d'avis de rester le plus simple possible. Le terme « civisme » regroupe à lui seul tout ce que nous voulons exprimer et le but de cette commission est de trouver comment réagir face à des actions. Il y a des aspects très concrets et très physiques. De plus, il faut faire attention à ne pas dépasser nos compétences et notre champ d'actions.

Pourquoi ne pas inviter une personne extérieure pour obtenir des conseils et des pistes.

M. VILLARS souligne que tant que la commission n'est pas formée, nous ne pouvons pas faire appel à des intervenants extérieurs. A nous de renseigner auprès de connaissances.

Il propose de renvoyer cette discussion à la prochaine séance du Conseil municipal et, dans l'intervalle, en discuter par groupe ou en réunion de groupes, en dehors d'une séance.

M. FLECK craint que la discussion recommence depuis le début et propose que chaque groupe envoie le résultat de son travail au bureau du Conseil municipal qui se chargera de décortiquer le tout.

De plus, des communes ont peut-être une commission qui ressemble à celle que nous désirons mettre sur pied. Il faudrait pouvoir les questionner pour connaître leur mandat.

Mme le Maire : Un courriel adressé aux communes genevoises partira dans ce sens.

5.1 Nouvelle répartition dans les commissions

Tant qu'aucune décision ferme n'est prise pour la nouvelle commission, seul le groupe Ensemble, nous fait part de sa répartition, vu le changement de conseiller, à savoir :

Commission économie et agriculture : Mme ROSENBERG et M. JUNGO

Commission environnement : Mme ROSENBERG

Groupe de travail Forestal : Mme ROSENBERG

Commission finances : Mme ROSENBERG et M. JUNGO

Commission sociale et scolaire : M. JUNGO

Commission travaux : Mme ROSENBERG et M. JUNGO

Commission « Civisme » : Mme ROSENBERG

Commission recours : M. JUNGO

7. Propositions de motions et de résolutions

RAS.

8. Rapports des commissions

8.1 Commission économie et agriculture

Elle a dû être annulée, car le CD qui contenait la plaquette « Avusy pratique » n'a pas pu être ouvert.

La prochaine commission est prévue avec les entreprises (cf. dates des commissions).

8.2 Commission scolaire et sociale

Mme LUGINBÜHL rappelle que la journée internationale du Pédibus aura lieu le vendredi 24 septembre prochain, en collaboration avec l'association des parents d'élèves d'Avusy. Les bonnes mains sont les bienvenues. Un accent particulier sera mis pour sensibiliser les utilisateurs de la route du Pré-Recoux.

8.3 Commission environnement

a) Les SIG sont venus présenter les différents réseaux d'éclairage possibles pour les communes. Présentation intéressante. Un exemplaire est à disposition des conseillers qui le désirent.

Des solutions existeraient pour améliorer et économiser de l'énergie et avoir un meilleur rendement. Il faut compter Fr. 1'800,-- pour l'audit du terrain de rugby.

La commission aimerait savoir si le Conseil municipal donnerait le mandat pour continuer d'étudier les différentes faisabilités qui s'offrent à nous, tout en sachant que ce service est gratuit car il est inclus dans le forfait des SIG.

b) Il a été ensuite question des plantes envahissantes : Un petit résumé de la journée du mois de juin a été présenté. Les gens présents étaient très intéressés. La commission remercie toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement de cette sortie. Au vu de son succès, Mme ROSENBERG demande la possibilité d'organiser une nouvelle journée.

Pour rappel, ce thème fait partie des fiches problématiques du bilan environnemental

c) Verger hautes tiges : La commission aimerait que les arbres soient plantés courant du mois d'octobre, mais tout cela dépendra du statut de l'échange des parcelles.

En ce qui concerne la présentation des SIG, M. FLECK souligne que les changements qui pourraient être faits ne sont pas sans frais et non amortissables.

M. GAILLARD précise qu'il y a une différence entre l'éclairage privé, comme par exemple le terrain de rugby, et l'éclairage public, comme les candélabres, où des qualités diffèrent selon les types de support. C'est ce genre d'élément qu'il faut prendre en compte lors des changements, c'est pourquoi la commission demandait de pouvoir poursuivre cette étude.

M. VILLARS demande quels sont les conseillers qui sont pour donner le mandat SIG à la commission environnement ?

9 pour / 1 abstention (M. GARRIGUES)

M. VILLARS demande quels sont les conseillers qui sont pour l'organisation d'une prochaine journée environnement ?

10 pour

8.4 Dates des prochaines commissions

- Le lundi 13.09.10 à 20h.00 commission travaux Salle du Conseil
- Le mardi 14.10.10 à 19h.00 commission économie foyer + invit. entreprises
- Le mardi 14.09.10 à 20h.30 commission sociale Cercle des Jeunes.
- Le mardi 21.09.10 à 20h.00 commission finances Salle du Conseil
- Le lundi 27.09.10 à 18h.30 commission environnement Salle du Conseil
- Le jeudi 07.10.10 à 20h.30 commission sociale Salle du Conseil

9. Questions et divers

9.1 M. FLECK nous transmet le bonjour de Moustiers.

9.2 M. FLECK relève les articles parus dans la Tribune de Genève sur la fiscalité et les travaux sur la Constituante.

9.3 Enfin, M. FLECK s'excuse, mais il ne pourra finalement pas assister au spectacle de la Revue.

9.4 M. GAILLARD demande si la Jeunesse dispose d'un local de rangement ?

Mme MEYER : Pour le moment pas. A regarder avec M. TERRIER pour voir si un abri est disponible.

9.5 Mme HALDEMANN s'excuse de ne pas pouvoir être présente à l'assemblée communale du 7 septembre prochain.

9.6 Mme HALDEMANN tient à remercier Mme VEDRINE pour les idées qu'elle a apportées en tant que membre de la commission sociale. Elle profite de l'occasion pour demander ce qu'il en est de la proposition qui a été faite aux écoles d'arts ?

Mme LUBINBÜHL : 3 réponses sont parvenues. Le sujet sera abordé lors de la commission du 14 septembre prochain.

9.7 M. GARRIGUES remercie chaleureusement les personnes présentes pour leur confiance quant à l'organisation des 24h. du rugby. Le beau temps est annoncé pour ce week-end et le nécessaire sera entrepris pour la sécurité du site et des environs.

9.8 Mme ROSENBERG remercie à son tour Mme VEDRINE pour sa créativité et ce qu'elle a apporté. Elle souhaite également la bienvenue à Olivier JUNGO.

9.9 Mme ROSENBERG demande ce qu'il en est des réponses aux questions posées lors de la dernière « rencontre avec le public » du mois d'avril dernier ?

Madame le Maire : Les réponses seront dans le prochain bulletin communal.

La séance est close à 22h.05.

Un conseiller :

Le secrétaire :

Le président du Conseil :